

TEMPETE . Deux marins ont passé la nuit

attachés au mât de ce remorqueur

coulé devant le port de La Pallice
Quatre de leurs camarades ont disparu

LA tempête a soufflé la nuit dernière sur les côtes du Sud-Ouest. A La Pallice, un terrible drame s'est déroulé en face du port.

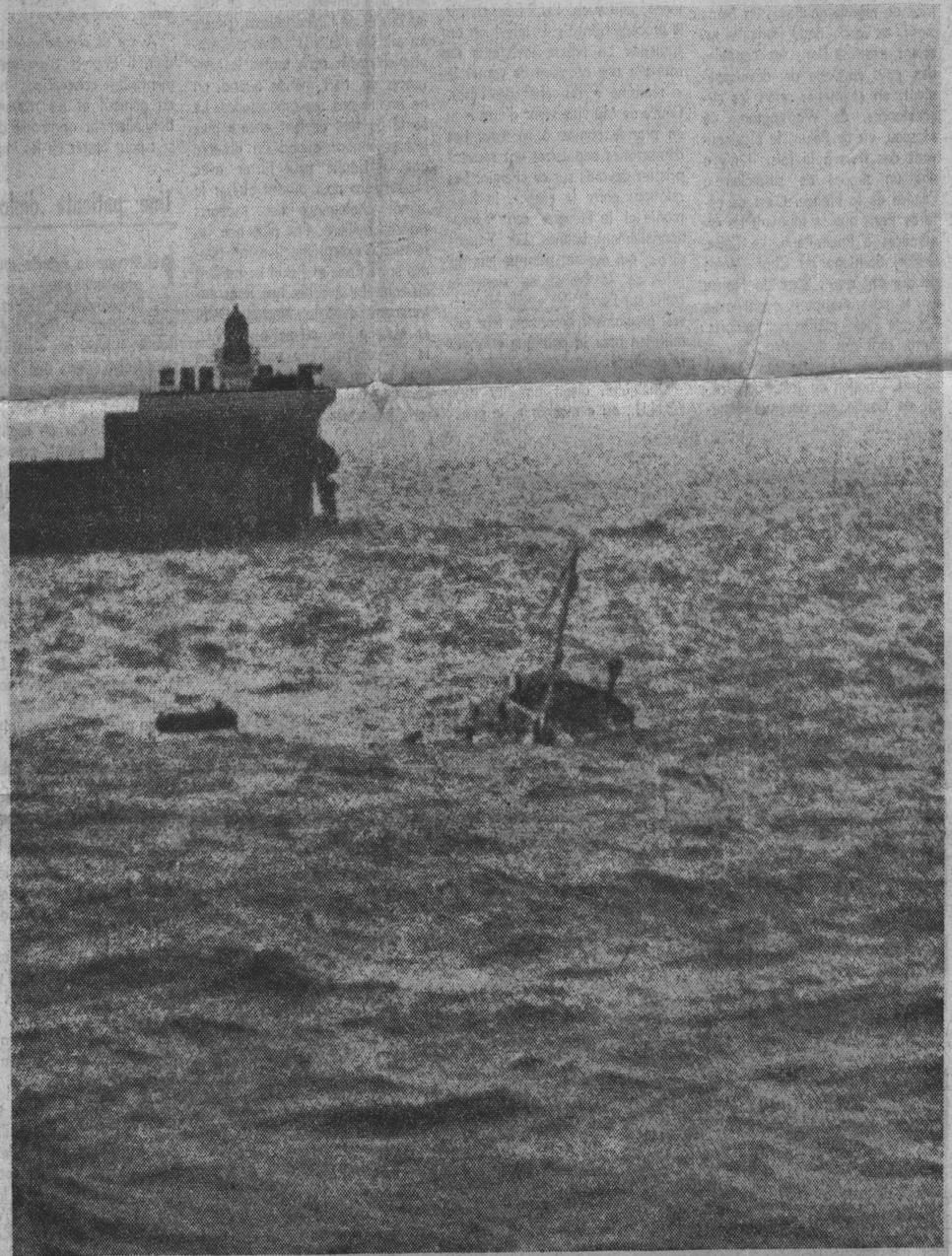
Quatre marins du remorqueur « Jean-Luc » ont péri noyés malgré les secours énergiques et courageux de l'équipage du « Saint-Gilles ».

Sur notre cliché, on peut voir, à l'entrée du port, la partie du « Jean-Luc » — le mât et la passerelle — qui émergeaient hier matin.

Deux hommes, accrochés à cette épave, ont pu être sauvés.

(Photos « Sud-Ouest »,
op. Jean Gaillard.)

(VOIR EN
DERNIERE PAGE.)



**Capitaines au long cours,
officiers et personnels
de la marine marchande**

Médaille de bronze au capitaine Terrier, commandant le remorqueur « Saint-Gilles ».

Médaille d'argent à M. Lucien Goupy, maître d'équipage.

Diplôme d'honneur au remorqueur « Saint-Gilles ».

Dans la nuit du 18 novembre 1965, par tempête, en rade de La Pallice, le remorqueur « Jean-Luc » se trouve en difficulté. Le remorqueur « Saint-Gilles », capitaine Terrier, se porte aussitôt à son secours, mais le « Jean-Luc », moteur en panne, chavire brusquement et coule en quelques secondes.

Manœuvrant en marin consommé avec beaucoup d'habileté et de détermination, le capitaine Terrier fait mettre une embarcation pneumatique à l'eau dans laquelle prend place Lucien Goupy qui, avec un courage remarquable, sauvera seul sur son canot deux marins du « Jean-Luc ».

UNION DES REMORQUEURS DE L'OCEAN
Agence de LA ROCHELLE/PALLICE

Article paru dans le Journal "LA FRANCE"
le 7 Mai 1966

615166

**LE COMMANDANT HUSSENOT-DESNONGES
inspecteur de la SCSN a décoré le capitaine
et le maître d'équipage du remorqueur "Saint-Gilles"**

Au cours d'une réception, qui s'est déroulée vendredi en fin d'après-midi, à l'hôtel du Port, à La Pallice, le commandant Husse-not-Desnonges, inspecteur de la Société centrale de sauvetage aux naufragés, a décoré le capitaine Terrier, commandant le remorqueur « Saint-Gilles », de l'Union des Remorqueurs de l'Océan, de la médaille de bronze, et M. Lucien Goupy, maître d'équipage, de la médaille d'argent de la Société centrale de sauvetage des naufragés.

A cette cérémonie assistaient notamment : M. Maurice Cangardel, gérant de l'Union des Remorqueurs de l'Océan; le commandant Carus, président-directeur général; le commandant Lambert, directeur de l'agence de La Pallice; le commandant Sperrat, président de la section des hospitaliers sauveteurs bretons; M. Faure, inspecteur de la navigation, représentant M. Lebreton, administrateur en chef de l'Inscription maritime, etc.

Par ailleurs, le diplôme d'honneur de la Société centrale de sauvetage des naufragés a été remis à tous les membres de l'équipage du « Saint-Gilles ».

Il faut rappeler que dans la nuit du 18 novembre dernier, le remorqueur « Jean-Luc » se trouva en difficulté et le remorqueur « Saint-

Gilles » se porta aussitôt à son secours, mais, ainsi qu'on le sait, le « Jean-Luc » chavira brusquement et coula en quelques secondes.

Le capitaine Terrier fit mettre une embarcation à l'eau et M. Goupy sauva ainsi seul deux marins du « Jean-Luc ».

Nous présentons au capitaine Terrier, à M. Goupy et à tous les membres de l'équipage du « Saint-Gilles » nos plus vives félicitations.

M. Goupy

Quatre marins noyés - Deux autres sauvés in extremis par le « Saint-Gilles »

La tempête a provoqué un drame à La Rochelle - La Pallice.

Dans la nuit, un remorqueur a coulé. Seuls deux des six membres de l'équipage ont pu être sauvés.

Dans la nuit de mercredi à jeudi le vent a soufflé avec force à La Rochelle. La mer était très houleuse. Une entreprise qui effectuait les travaux d'agrandissement au môle d'escale de La Pallice s'inquiéta pour ses chalands. Un de ses

remorqueurs, le « Jean-Luc », prit la mer pour les ramener au port.

A bord du « Jean-Luc » se trouvaient MM. Jean-Marie Bihannic, 42 ans, demeurant à Brest, patron; Pierre Lotram, 34 ans, demeurant 46, rue Bastion-de-l'Évangile, à La Rochelle; Léon Letily, 36 ans, domicilié à Sérigny, près de La Rochelle; Jacques Métayer, 41 ans, habitant 18, rue des Templiers, à La Rochelle; Jean Simonneau, 41 ans, domicilié 83, avenue Edmond-Grasset, à Aytré; Rémy Evain, 24 ans, demeurant 68 bis, avenue Guilton à La Rochelle. Seuls les deux premiers devaient être sauvés.

Le « Jean-Luc », malgré le mauvais temps, remorquait au port un chaland. Il reprenait ensuite la mer pour ramener le second. C'est là que se produisit le drame.

rier, tenta de faire parvenir un canot pneumatique aux deux survivants. Les essais échouèrent.

Il fallait les sauver

Comme il fallait sauver ces gens, je suis monté dans le canot, raconte M. Goupy, le maître d'équipage du « Saint-Gilles. J'ai bien cru que j'allais être balayé plus d'une fois. Et puis non. J'ai réussi à m'approcher de l'épave. J'ai lancé une amarre. Un va-et-vient a été établi. Les deux hommes sont montés à bord du « Saint-Gilles ».

Les deux hommes étaient épuisés.

Entendu hier par M. Lebreton, administrateur en chef de l'Inspection maritime de La Rochelle, l'un des rescapés, le patron du

« Jean-Luc », rendit hommage à l'équipage du « Saint-Gilles » : « Ils ont fait le maximum en prenant beaucoup de risques ».

Hier, dans la matinée, la mer a rejeté le corps de M. Evain, près du môle d'escale.

Ce drame, qui a provoqué une vive émotion dans les milieux maritimes de La Rochelle, a fait quatre veuves et quatre orphelins.

CES trois hommes ont péri noyés dans la tempête devant le port de La Pallice. De gauche à droite : Léon Letily, Jean Simonneau et Jacques Métayer.

(Photos « Sud-Ouest »;

op. Jean Gaillard.)

Plus d'espoir de retrouver les marins du « Ton-Michel »

Il ne reste plus d'espoir de retrouver les six marins disparus dans le naufrage du chalutier « Ton-Michel », du Croisic, dont nous avons relaté hier les circonstances.

On ignore comment le drame s'est produit, mais on émet l'hypothèse que le chalutier, qui traînait une drague, a pu se trouver bloqué par cet engin accroché au fond de la mer, donnant ainsi prise par le travers aux vagues qui l'auraient retourné. Le naufrage a dû être brutal, car aucun canot pneumatique n'a été retrouvé.



Alors que le bateau se trouvait entre le môle d'escale et la jetée du silo à céréales de La Pallice le moteur eut une avarie et le bateau commença aussitôt à dériver. Le remorqueur s'ancra.

Emportés par les vagues

A ce moment, il était 1 heure du matin environ. Le « Jean-Luc » dérapa sur son ancre et talonna sur les rochers.

Le « Saint-Gilles », un remorqueur de l'U.R.O., fut prévenu. Il se rendit au secours du bateau en détresse. Le « Jean-Luc » échoué réussit à relancer son moteur quelques instants. Il s'approcha du « Saint-Gilles ». Une amarre fut établie. Le « Jean-Luc » commença à quitter sa fâcheuse porture. Et puis, ce fut le drame. Le remorqueur, mis de travers par la dérive, reçut une vague très forte. Il se remplit d'eau. Les deux mécaniciens furent noyés dans la salle des machines.

Les quatre autres membres de l'équipage s'accrochèrent au mât. Deux furent emportés par les vagues qui déferlaient sur les hommes.

Le « Saint-Gilles » ne pouvait pas s'approcher davantage du « Jean-Luc ». Il risquait à son tour de talonner sur le fond. Avec l'aide du courant, le patron, M. Ter-



★ **L**E maître d'équipage du « Saint-Gilles », Goupy, qui a risqué sa vie pour sauver le patron Bihannic et Pierre Lotran (en bas). ★

Le « Saint-Gilles » et son équipage à l'honneur

Dans notre édition de samedi, nous avons indiqué que de nombreux sauveteurs du Sud-Ouest étaient inscrits au palmarès de la Société centrale de sauvetage des naufragés.

Parmi ceux-ci le capitaine Terrier, commandant le remorqueur Saint-Gilles, de La Pallice, recevra la médaille de bronze. M. Lucien Goupy, maître d'équipage du Saint-Gilles recevra la médaille d'argent. Un diplôme d'honneur sera conféré au Saint-Gilles, pour avoir sauvé deux hommes du remorqueur « Jean-Luc » coulé en rade de La Pallice, dans la nuit du 17 au 18 novembre 1965, à la suite d'une violente tempête.

A cette occasion, rappelons que le capitaine Terrier et M. Goupy avaient reçu une lettre personnelle de félicitations de M. Doustin, préfet de la Charente-Maritime. Le « Saint-Gilles » a porté de nombreuses assistances à des navires en difficulté.

Le « Saint-Gilles », dernier espoir des navires désarmés

Georges Terrier, patron du remorqueur va recevoir la médaille de sauvetage

DANS quelques jours, le capitaine Terrier sera à l'honneur: il recevra une médaille en récompense des périlleuses missions de sauvetage qui pour lui sont presque devenues des sortes de routine.

Pêcheur d'Islande avant d'être le capitaine du « Saint-Gilles », de l'Union des remorqueurs de l'Océan, Georges Terrier a une longue expérience de la mer. Il nous a raconté, avec le commandant Lambert, de l'U.R.O., l'épopée du « Saint-Gilles », qui, en huit ans de carrière, a effectué une trentaine de sauvetages.

Dans les nuits de tempête sans phare, ce remorqueur de La Pallice est le dernier espoir des navires désarmés. Equipé d'un moteur de 1.250 CV, jaugeant 206 tonneaux, il file 10

pouvoir porter de gilet de sauvetage, qui entraverait les mouvements. « Il faut faire attention à soi », dit simplement le capitaine.

Entre les deux navires, il faut essayer de se parler et de se comprendre malgré le mugissement de la mer et les différences de nationalité. Radio-Arcachon sert de relais et d'interprète.

Des missions inoubliables

Pour l'équipage du « Saint-Gilles », il est certaines missions qui sont inoubliables. Douleurusement inoubliables, comme le naufrage du remorqueur « Jean-Luc », en novembre 1965. Cette fois-là, l'équipage ne put être entièrement sauvé. En panne de machine et à la dérive en rade même de La Pallice, le « Jean-Luc » fut couché par une forte vague, qui noya les mécaniciens dans la salle des machines. Le « Saint-Gilles », risquant de talonner sur le fond, devait se tenir à distance.

M. Goupy se porta volontaire pour monter sur un canot pneumatique et tenter de s'approcher davantage de l'épave. Il parvint à diriger sa légère embarcation à l'aviron et à lancer une amarre afin d'établir un va-et-vient et de recueillir les deux hommes qui s'accrochaient encore au mât.

MM. Terrier et Goupy furent décorés pour cet acte courageux.

Le mois précédent, il avait fallu aider le cargo « Irish-Clausen » à étancher une voie d'eau. Non seulement les sauveteurs durent lutter contre l'eau, mais aussi contre une quinzaine des vaches qui se trouvaient dans la cale. Cela causa, en outre, un scandale dans les milieux agricoles lorsqu'on apprit que des vaches étaient importées de Hollande.

En décembre, le « Saint-Gilles » put ramener à bon port le navire roumain « Galati », en panne de gouvernail au large d'Oleron.

En 1960, il dut conduire un chirurgien au chalutier « Pactole », dont le patron avait été grièvement blessé.

Nombreux aussi sont les chalutiers espagnols qui, imprudents et mal équipés, tombent en panne dans le golfe de Gascogne et ne doivent le salut qu'au remorqueur de La Pallice.

Des interventions difficiles

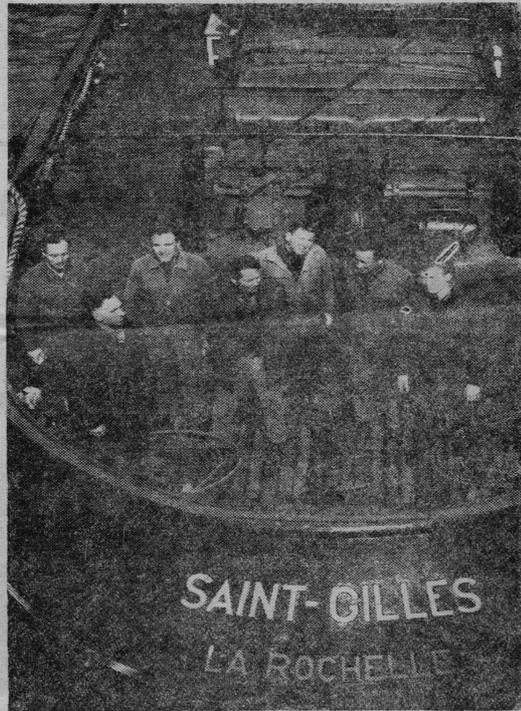
Cependant, il est une autre activité du « Saint-Gilles » qui, pour être moins spectaculaire, est tout aussi délicate: c'est le déséchouage, une opération que les rouleaux, au voisinage des côtes, rendent particulièrement difficile. Alors, les hommes-grenouilles, montés sur des canots zodiac, doivent intervenir pour fixer un filin d'acier. Le câble de remorque doit être muni de fûts métalliques, afin de flotter et ne pas faire ancre. Il faut généralement de nombreuses tentatives avant de réussir l'opération. Ainsi en novembre 1963, le cargo espagnol « Nano », échoué à Sablanceaux, ne peut être remis à flot qu'au bout de dix-huit jours et à l'aide d'autres remorqueurs.

La même année, à Chassiron, deux chalutiers ibériques: le « Pedrito » et le « Cruz-Tercero », furent renfloués l'un après l'autre. Le « Pakea-Lurean », échoué près de Lacanau, en novembre 1965, fut remorqué jusqu'à Passas. Plus récemment, en février dernier, ce fut le tour du chalutier « Sextant-III », lui aussi fut poussé contre la côte landaise.

Et ce ne sont là que les plus mémorables des interventions de ce remorqueur.

Pour M. Terrier, si le capitaine du « Saint-Gilles » doit être à l'honneur, c'est parce que chaque homme de l'équipage a fait du courage son métier quotidien.

M. P.



Après une sortie, à l'arrière du remorqueur, l'équipage. (Photos «Sud-Ouest»; opér. Jean Gaillard.)



Le capitaine TERRIER, qui commande le « Saint-Gilles ».



Le maître d'équipage GOUPY, qui, au cours du naufrage du « Jean-Luc », sauva deux des hommes d'équipage.

noeuds, avec des pointes de 12,5 noeuds. Il peut rester à la mer de trois à quatre semaines. A bord, une poignée d'hommes, dont la mission est de sauver à la fois les corps et les biens. Autour de M. Tessier: Eugène Chevalier, chef mécanicien; Meñez et Bremond, graisseurs; Lucien Goupy, maître d'équipage; les matelots Baudin, Deraze, Roiland et le mousse Yves Le-moigne.

Pour chaque sauvetage, c'est la même délicate manœuvre au milieu des éléments déchainés. Il faut parvenir à moins de cent cinquante mètres du navire en difficulté. A l'aide d'un pistolet lance fusée, on lui jette d'abord un fil de nylon gros comme un lacet; grâce à ce premier lien, on passe un fil de polyéthylène, puis un fil d'acier de taille supérieure, d'une longueur de 1.400 mètres et d'une résistance de 30 tonnes, pour le remorquage. Parfois le câble se prend dans l'hélice et casse.

Malgré les lames, les hommes du « Saint-Gilles » doivent manœuvrer sur le pont, sans même

L'équipage du « Saint-Gilles » à l'honneur

L'équipage du remorqueur « Saint-Gilles » et son capitaine, M. Tessier, viennent d'être justement à l'honneur. Depuis huit ans, en effet, ces hommes accomplissent dans les circonstances les plus difficiles des missions de sauvetage et de renflouement au large des côtes d'Aunis et dans le golfe de Gascogne, ainsi que nous l'avions récemment relaté.

En récompense de la trentaine de missions courageuses effectuées, le capitaine Tessier a reçu la médaille de bronze de sauvetage des naufragés et M. Lucien Goupy, maître d'équipage, la médaille d'argent. Un diplôme d'honneur a été attribué en outre à l'ensemble de l'équipage, qui est composé de MM. Chevalier, chef mécanicien; Menez, Brémond, Baudin, Deraze, Roilland et Lemoigne. Ces médailles ont été remises par le commandant Hussenot, de la Société centrale de sauvetage des naufragés.

Parmi les nombreuses personnalités de la marine présentes, on remarquait MM. les commandants Carus, Lambert, Cancardel (directeur du Comité de sauvetage), Fauré (inspecteur de navigation) et Honteberry, chef du pilotage).

Un vin d'honneur clôturait, au café du Port, à La Pallice, cetteamicale manifestation.



Le capitaine du « Saint-Gilles », M. Tessier (à gauche) et M. Goupy, maître d'équipage, viennent de recevoir la médaille de sauvetage.

MARINE

Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement à M. Lucien Goupy

Une distinction supplémentaire, la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement, va être décernée à M. Lucien Goupy, maître d'équipage à bord du remorqueur « Saint-Gilles ».

On se souvient des nombreux sauvetages effectués par M. Goupy et en particulier celui de novembre 1965, en rade de La Pallice où il avait sauvé la vie de deux hommes d'équipage du remorqueur « Jean-Luc ».

NOTRE PHOTO. — M. Goupy, le lendemain du sauvetage du « Jean-Luc », descend du « Saint-Gilles » pour regagner les bureaux de l'U.R.O.

(Photo « Sud-Ouest » ;
op. Jean Gaillard.)



Le capitaine TERRIER et le maître d'équipage GOUPY ont reçu les Médailles de bronze et d'argent de la Société centrale de sauvetage des naufragés

Vendredi, en fin d'après-midi, à l'hôtel du Port, à La Pallice, le commandant Hussenot - Desnonges, inspecteur de la Société centrale de sauvetage des naufragés, a remis au capitaine Georges Terrier, commandant le remorqueur « Saint-Gilles », de l'Union des remorqueurs de l'Océan, et à M. Lucien Goupy, maître d'équipage, les médailles de bronze et d'argent de cette Société, tandis que le diplôme d'honneur a été décerné à l'équipage.

La remise de ces distinctions a fait l'objet d'une cérémonie qui a réuni M. Maurice Cangardel, gérant l'U.R.O.; le commandant Carus, président - directeur général; le commandant Lambert, directeur de l'Agence de La Pallice; M. Faure, inspecteur de la navigation, repré-

sentant M. Lebreton, administrateur en chef de l'inscription maritime; le commandant Gaubert, commandant le port de La Pallice; le commandant Sperrat, président de la section locale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons; M. Honteberrrie, chef du pilotage; M. Cabantous, directeur technique de l'U.R.O.; M. Legrand, ingénieur d'armement; M. Pietri, chef d'exploitation; etc... Le personnel de l'Agence était également présent.

Dans la nuit du 18 novembre. — Avant de décorer les deux récipiendaires, le commandant Hussenot-Desnonges rappela les circonstances qui valurent ces médailles à MM. Terrier et Goupy.

Elles sont d'ailleurs encore présentes à la mémoire des Rochelais.

Dans la nuit du 18 novembre 1965, par tempête, en rade de La Pallice, le remorqueur « Jean-Luc » se trouva en difficulté. Le remorqueur « Saint-Gilles », commandé par le capitaine Terrier se porta aussitôt à son secours mais le « Jean-Luc » dont le moteur est en panne, chavira brusquement et coula en quelques secondes.

Manœuvrant en marin consommé, avec beaucoup d'habileté et de détermination, le capitaine Terrier fait mettre une embarcation pneumatique à l'eau dans laquelle prend place le maître d'équipage Lucien Goupy, qui, avec un courage remarquable, sauvera seul sur son canot, deux marins du « Jean-Luc ». Ce drame de la mer, on s'en souvient, devait finalement faire quatre victimes.

Diplôme et félicitations — Après les avoir chaleureusement félicités, le commandant Hussenot - Desnonges, décora MM. Terrier et Goupy.

Puis il remit le diplôme d'honneur de la Société aux membres de l'équipage qu'il complimenta également très vivement.

A leur tour, MM. Cangardel et Honteberrrie exaltèrent le courage de MM. Terrier et Goupy, ainsi que de tout l'équipage qu'ils félicitèrent avec chaleur.

Un champagne d'honneur a clôturé cette sympathique manifestation.

« La France » renouvelle ses sincères félicitations au capitaine Terrier, à M. Goupy et à tout l'équipage du « Saint - Gilles ».



L'équipage du « Saint-Gilles » : MM. Terrier; Eugène Chevalier, chef mécanicien; Menel et Maillet, ouvriers mécaniciens; Goupy, maître d'équipage; Deraze et Baudin, matelots; Yves Lemoigne, novice. (Photo J. David.)

Une distinction méritée

La médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement vient d'être décernée à M. Lucien Goupy, maître d'équipage à bord du remorqueur *Saint-Gilles* de l'U.R.O.

M. Goupy, en novembre dernier avait porté assistance et sauvé, sur rade de La Pallice, par très gros temps deux membres de l'équipage du remorqueur *Jean-Luc*.

Nous présentons à M. Goupy nos sincères compliments.

**Récompenses
pour actes de courage
et de dévouement**

Médaille de bronze. — Direction de
l'inscription maritime de Bordeaux :
Goupy (Lucien), né le 22 octobre
1922, à Sarzeau (Morbihan), maître
d'équipage à bord du remorqueur
« Saint-Gilles », domicilié à La Ro-
chelle, 102, rue de la Muse.